



ORGANISATION & PROGRAMME DE FORMATION

Préparation à l'examen d'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

Code CPF 237 000

Prérequis et spécificités

Public concerné et niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

- Cette formation est ouverte à toute personne en possession d'une carte professionnelle VTC en cours de validité.

Objectifs de la formation

Répondre à l'obligation du l'article R. 3122-14 du code des transports :

- Renouveler sa carte professionnelle VTC
- Approfondir ses connaissances et compétences liées à la réglementation du transport, la sécurité routière et au développement commercial, ...

Durée

Préparation pour l'examen à la certification VTC :

- La durée de formation est de 14 heures.

NB : Les acquis doivent être validés par le responsable pédagogique



Débouchés

Dès l'obtention de l'attestation de formation continu, possibilité de renouveler votre carte professionnelle à la préfecture de votre lieux de résidence

Modalité Pédagogique

Nous mettons en place pour l'ensemble des stagiaires :

- Une salle de formation avec Table et Chaise individuelle
- Un Vidéo projecteur pour les Vidéo et PowerPoint
- Un PC disponible avec accès Internet sous Windows 10
- Un Paper board
- Un stand pour les rafraichissements

Chaque stagiaire disposera d'un support personnel adapté à la formation contenant les notions théoriques vues en formation, des exercices corrigés et des méthodes mnémotechniques :

- Un book de formation théorique reprenant l'ensemble des thèmes de l'examen
- Un book de révision que nous utilisons pour s'entraîner aux examens

Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu en Journée aux horaires suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h à 13h	10h à 13h	10h à 13h	10h à 13h	10h à 13h
Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h



VTC ACADEMY
PROGRAMME DE FORMATION (14H)

THEORIE

- A. - RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (3,5H)**
 - B. - SÉCURITÉ ROUTIÈRE (3,5H)**
 - C. - GESTION (3,5h)**
 - D. - DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (3,5H)**
-

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPES

Les locaux de l'entreprise sont accessibles aux personnes ayant un handicap. Au sein de notre centre de formation, un référent handicap a été nommé. Les personnes ayant un handicap seront accompagnées par le référent handicap dans leurs démarches afin de définir la faisabilité du projet professionnel du candidat.